



WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG

ELLES FONT

Familles de France

PROJET SPÉCIAL

À l'occasion de 8 MARS
Journée Internationale
des Droits des Femmes



À PROPOS

Ces dernières décennies, les emplois du temps des hommes et des femmes ont tendance à se ressembler. Selon l'INSEE¹ les femmes ont considérablement accru leur temps de travail rémunéré. On peut même constater une meilleure répartition du travail domestique et parental entre femmes et hommes. De plus les jeunes femmes consacrent de nos jours davantage de temps à leurs activités de loisirs.

Les femmes représentent 78% des bénévoles de notre réseau ; une vraie force féminine ! Cela explique l'importance que notre mouvement accorde au développement des droits des femmes.

Ce 8 mars, Familles de France a donc choisi de mettre en lumière l'engagement de quatre femmes au sein de notre réseau associatif qui ont réussi à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie associative ! Elles partagent avec nous leurs astuces.

À vous maintenant de découvrir leurs témoignages !

¹ L'INSEE « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? » 2015.





Entretien avec Stéphanie Cuny-Pion – 32 ans

Présidente de l'association des familles du Verdunois (55)

«Les métiers de services à la personne recrutent encore trop peu d'hommes et je pense que c'est un tort.»

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ? Quelles fonctions occupez-vous au sein de l'association ; quelles sont vos tâches ?

Je m'appelle Stéphanie PION ; j'ai 32 ans. Je forme des adultes aux métiers du service à la personne dans un organisme de formation privé. Il y a environ 10 ans, j'ai poussé la porte de l'association *Familles de France de Verdun* pour y faire un stage dans le cadre de mes études. J'y ai mené un projet dans le secteur logement. Je suis ensuite devenue bénévole et membre du conseil d'administration de l'association. Avant mon élection au conseil d'administration, j'ai fait des enquêtes sur la rentrée scolaire pendant plusieurs années.

Je suis *la nouvelle présidente* de l'association depuis novembre dernier. À ce titre j'organise la vie quotidienne de l'association, le secrétariat courant et les relations avec des partenaires financiers, institutionnels ou associatifs.

Je suis également membre désigné au sein du conseil d'administration de l'UDAF de la Meuse.

Y a-t-il des obstacles à lever dans le milieu associatif quand on est une femme ?

Notre association a la chance d'avoir un conseil d'administration paritaire, quasiment à égalité femmes-hommes. De plus, notre bureau n'est composé que de femmes : la vice-présidente et la trésorière, très investies dans leurs missions, m'aident beaucoup au quotidien. Le soutien de l'ancienne présidente m'est aussi d'un grand secours en cas de problèmes ; c'est pourquoi je ne rencontre pas de difficultés particulières. Je profite de cet échange pour les remercier.

Pourquoi cet engagement ?

J'ai choisi de m'engager en tant que présidente car je pense que notre association est à un tournant que j'espère pouvoir l'aider à aborder positivement. Depuis que je suis bénévole, l'ancienne présidente visionnaire m'avait perçue comme une remplaçante potentielle. Ma formation professionnelle dans le social a certainement contribué à ce choix.



Comment conciliez-vous la vie professionnelle, associative et personnelle ?

Depuis que je suis présidente, je me rends compte que concilier mon engagement associatif, qui requiert beaucoup de temps, avec ma vie personnelle et professionnelle, est compliqué. Après mon travail je suis présente 3 à 4 fois par semaine dans mon association et j'assume en plus diverses réunions ; j'ai la chance d'avoir un employeur qui connaît mon engagement et m'accorde une certaine souplesse sur mes demandes de congés. Ma famille aussi me soutient, car mes proches ont toujours consacré du temps au bénévolat.

Avez-vous fait des choix particuliers dans votre vie en tant que femme ?

Si j'avais été un homme, j'aurais probablement fait le choix d'une autre carrière professionnelle. En effet j'exerce mon métier dans un milieu très féminin. 80% de mes collègues et des stagiaires sont des femmes. Les métiers de services à la personne recrutent encore trop peu d'hommes et je pense que c'est un tort.



Entretien avec Céline Tricart - 33 ans

Présidente de l'association générale des familles de Loos (59)

«Il n'est pas encore acquis pour tous que beaucoup de femmes travaillent aujourd'hui et que l'éducation des enfants et les tâches ménagères doivent être partagées au sein du couple.»

Quelle fonction occupez-vous au sein de l'association et quelles sont vos tâches ?

Je m'appelle Céline Tricart ; j'ai 33 ans et je suis présidente de l'association Générale des Familles de Loos. Nous avons changé et rajeuni les équipes lorsque j'ai repris l'association pour proposer des activités et des services adaptés à nos adhérents. Les équipes sont relativement autonomes ; mon rôle consiste à trancher si nécessaire, à coordonner et à apporter des idées nouvelles. Je reste bien sûr ouverte aux propositions de mes bénévoles.

Y a-t-il des obstacles à lever dans le milieu associatif quand on est une femme ?

Je n'ai pas eu l'impression de rencontrer d'obstacles en tant que femme étant donné que dans notre association il y a beaucoup de femmes. Cependant j'ai dû m'imposer en tant que jeune femme présidente dans une équipe vieillissante et déjà bien rodée composée également d'hommes ; en apportant des idées nouvelles, ça c'est bien passé. Quand on connaît les besoins des familles, on tient l'objectif qui est d'assurer leur mieux-être en leur apportant ce dont elles ont besoin.

Pourquoi cet engagement ?

Mon engagement associatif est le résultat de ma culture familiale.

Comment conciliez-vous la vie professionnelle, associative et personnelle ?

J'ai deux enfants, un travail et je suis engagée dans un syndicat. De ce fait mon agenda est bien rempli car j'ai des responsabilités et surtout beaucoup de rendez-vous.



Mon mari est exceptionnel ; il garde les enfants quand je suis au travail, en déplacement professionnel ou en réunion dans l'association. S'il n'était pas là, je pense que je ne pourrais pas tout faire. Ça n'est pas toujours facile, il faut être honnête, mais c'est intéressant et en plus j'ai l'impression de vivre ma vie à fond.

Avez-vous fait des choix particuliers dans votre vie en tant que femme ?

J'ai choisi un métier avec des horaires plus souples pour pouvoir rentrer plus tôt et aller chercher mes enfants à l'école.

Mon travail n'est pas en rapport direct avec mes études, mais il m'a permis de privilégier ma vie de famille.

Une chose qu'on vous a dite et qu'on n'aurait pas dite à un homme ?

« Mais comment arrives-tu à faire tout ce que tu fais en travaillant ? Est-ce que tu as le temps de t'occuper de la maison et des enfants ? ».

Cette réflexion, à mon avis, on ne l'aurait jamais faite à un homme car il n'est pas encore acquis pour tous que beaucoup de femmes travaillent aujourd'hui et que l'éducation des enfants et les tâches ménagères doivent être partagées au sein du couple.



Entretien avec Claudine Chassagne - 70 ans

Présidente de la Fédération départementale de la Corrèze (19)

«Je ne me pose pas la question de savoir si telle activité doit être faite par une femme ou un homme. Quand j'ai envie de faire quelque chose, je le fais.»

Quelle fonction occupez-vous au sein de l'association et quelles sont vos tâches ?

Je suis entrée à Familles de France de Tulle en 2005.

Je me suis tout de suite investie dans le secteur de la défense des consommateurs avec quatre bénévoles. Nous travaillons en partenariat avec l'association Tulle Solidarité qui vient en aide aux familles en difficulté à travers des aides et de ateliers. Nous intervenons quant à nous sur les dossiers traitant des arnaques et du surendettement.

J'ai été élue présidente de la fédération de la Corrèze en 2010 et suis restée en charge de la constitution et du suivi des dossiers pour la Banque de France dont j'ai été commissaire pendant 3 mandats.

Je siège maintenant dans un certain nombre de commissions : à la CDAC ; en hôpital dans des commissions d'infirmières, au conseil de surveillance et à la commission communication ; aux CCAS de la commune de Tulle et de la commune de Cornil.

Y a-t-il des obstacles à lever dans le milieu associatif quand on est une femme ?

Pas en Corrèze ; il y a très peu d'hommes qui s'investissent dans le domaine associatif. Actuellement, je ne travaille qu'avec des femmes ! J'ai remplacé le précédent président en 2010 qui était le seul homme au Bureau de Familles de France Corrèze. Parmi nos adhérents, peu d'hommes ont envie de s'investir. Il faut se rendre à l'évidence ; le social n'intéresse pas les messieurs.

Pourquoi cet engagement ?

Ma philosophie : le goût de l'aide, l'envie du partage.

J'ai été élevée dans la culture de l'associatif par mes parents. Je me suis investie très jeune, dès 16 ans, dans le secteur culturel. Je me suis ensuite tournée vers la politique.



Familles de France était pour moi un chemin très naturel ; je n'y suis pas arrivée par hasard. Je siégeais dans une commission des affaires sociales au Ministère de l'Agriculture où j'étais employée. J'étudiais tous les mois, avec les assistants sociaux, les dossiers des personnes en difficulté ; cela m'a permis d'intégrer facilement les structures locales de Familles de France.

Comment conciliez-vous la vie professionnelle, associative et personnelle ?

Lorsque j'étais en activité, je n'avais pas d'horaires fixes. J'organisais librement mon temps de travail ; cela m'a permis de commencer à m'investir au sein de Familles de France.

Je suis à la retraite depuis 2011.

Avez-vous fait des choix particuliers dans votre vie en tant que femme ?

Non ; je suis quelqu'un qui a des idées et des convictions que j'aime accorder à des actes. Je ne me pose pas la question de savoir si telle activité doit être faite par une femme ou un homme. Quand j'ai envie de faire quelque chose, je le fais.



FAMILLES DE FRANCE

Familles de France est un mouvement familial généraliste, libre de tout lien politique, confessionnel et syndical, reconnu d'utilité publique, qui participe à la défense des intérêts de la famille.

Familles de France est agréé : Association nationale d'éducation populaire, Organisation nationale de défense des consommateurs, Organisme de formation, Association d'usagers du système de santé.

Familles de France est affilié à l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et membre du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA). Son président, Patrick Chrétien, siège au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Familles de France est implanté dans 74 départements et représente plus de 43 000 familles dans 295 fédérations et associations de Métropole et d'Outre-mer.

RESTEZ EN CONTACT AVEC NOUS !

28, Place Saint Georges, 75009 Paris
01 44 53 45 90

contact@familles-de-france.org

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG

 @Familles2France

 @Familles2France

